



MOT DU MAIRE

CAMION AUTO-POMPE CITERNE POUR LE SERVICE INCENDIE

Le conseil municipal a analysé les besoins en ce qui concerne la flotte de camion incendie de la municipalité afin de se prémunir d'un nouveau camion autopompe-citerne pour le service incendie. Actuellement, nous détenons quatre (4) camions pour le service incendie. Deux de ceux-ci sont très âgés. Le camion Ford 1980 (42 ans) ainsi que le camion Volvo 1988 (34 ans).

Ces deux camions nécessitent de nombreuses réparations majeures à effectuer à court et à moyen terme. Dû à leur âge, les pièces de remplacement sont pratiquement introuvables. Les réservoirs démontrent des signes de dégradation majeure et des troubles électriques sont présents. De plus, les récentes évaluations effectuées par la SAAQ nous font croire qu'ils peuvent être retirés de la route incessamment.

Le conseil municipal favorise un camion de longueur adéquate pour entrer à l'intérieur de la caserne sans être dans l'obligation de procéder à l'agrandissement de celle-ci. Ce nouveau camion pourra combler l'usage des camions à remplacer. Le service incendie a collaboré en ce sens également.

Voici le budget établi pour l'acquitter celui-ci : Autopompe-citerne d'une valeur de 500 000.00\$.

Nous avons accumulé pour cet achat : 175 000, 00\$, ce montant servira à diminuer de 35 000.00\$ par année pour les cinq (5) premières années.

Le règlement d'emprunt 150-2002(145-2002) #1 sera terminé de payer en 2023. Nous évaluons le paiement du camion au même montant.

EX : 500 000,00\$ (+ frais et intérêts) sur 10 ans (soit environ) 55 000\$ par année de versement.

À ce montant nous soustrayons le 35 000,00\$ pour les cinq (5) premières années, donc une cotisation de 20 000\$ aux citoyens. Pour les années six (6) à dix (10), nous affecterons à cette dette tout surplus accumulé de l'année en cours.

Endettement (prochain paiement des dettes)

Règlements	Description	Fin	Montant
150-2002(145-2002) # 1	Aqueduc, égout et traitement	19 juin 2023	23 458.05\$
151-2002	Infrastructure Aqueduc et égout	15 mars 2026	2023 : 33 900.00\$ 2024 : 34 300.00\$ 2025 : 34 800.00\$ 2026 : 35 300.00\$
150-2002(145-2002) # 3	Travaux construction aqueduc et égout	16 septembre 2024	2023 : 118 267.00\$ 2024 : 118 668.00\$
150-2002(145-2002) # 2	Travaux construction aqueduc égout	11 février 2024	2023 : 117 469.26\$ 2024 : 117 912.84\$
146-2002	Infrastructure Belfast	4 février 2025	2023 : 19 630.36\$ 2024 : 19 010.21\$ 2025 : 19 390.07\$

Vous pouvez constater que le taux d'endettement de la municipalité diminue considérablement dans les prochaines années. Nous espérons recevoir ce nouveau camion en début d'année 2023. Donc le montant qui vous sera imposé débuterait en 2024. Le dernier versement pour le règlement.

Pour une résidence évaluée à 200 000,00\$, le montant de dette facturé pour cet achat sur le compte de taxes annuelles sera d'environ 30,00\$.

Nous travaillons de concert avec vous afin de vous offrir un service de qualité et de sécurité. Pour un complément d'information, communiquer avec la direction générale de la municipalité, Annie Gagnon, 418 596-2362.

Samuel Boudreault, ing.



Maire